BARÈME DES HONORAIRES Transaction TTC

Honoraires à la charge du vendeur
Date d'édition du barème : 08/01/2025

Nous vous accompagnerons dans toutes vos démarches :
La négociation : Nous vous garantissons une assistance individuelle et spécialisée sur la base d'une excellente connaissance du marché immobilier régional.
Le conseil : nous vous expliquons la situation du marché et nous vous conseillons sur toutes les questions qui peuvent se poser à vous.
Le financement : nous réalisons pour vous une étude de financement sur mesure envisageant de nombreuses possibilités. Nous pouvons aussi vous mettre en relation avec nos partenaires financiers.
La partie juridique : nous préparons soigneusement les documents nécessaires à l'établissement du compromis de vente et de l'acte authentique par le notaire.
La transaction : vous pouvez compter sur nous pour vous fournir un service professionnel, rapide et sans accroc.

	Prix de vente	Forfait ou % du prix de vente
BIENS IMMOBILIERS À USAGE D'HABITATION	Jusqu'à 100 000€	Forfait de 7 000€
	De 100 001 à 200 000€	Forfait de 10 000€
	De 200 001 € à 250 000€	Forfait de 12 000€
	De 250 001 € à 350 000€	5 %
	De 350 001 € à 650 000€	4,5 %
	De 650 001 € à 950 000 €	4 %
	Au-delà de 950 000€	3,5 %
AUTRE	Box / Parking	Forfait de 1800€
	Terrain	5%
	Fond de commerce / local commercial	7% TTC (avec forfait minimum de 5 000 €)

BARÈME DES HONORAIRES Locations

		Montant à la charge du propriétaire	Montant à la charge du locataire
BIENS IMMOBILIERS À USAGE D'HABITATION	Honoraires de gestion locative	6% TTC du loyer mensuel Charges Comprises	-
	Garantie des Loyers Impayés (Fidelidade)	2,75% TTC du Loyer Mensuel Charges Comprises	-
	Déclaration des revenus fonciers	84€ TTC	-
	Suivi de chantier (travaux supérieurs à 1000€)	5% du montant HT des travaux (soit 6% TTC)	-
	Rédaction d'état des lieux		3€ du M²
	Permis de Louer (pour les communes concernées)	170€	-
	Rédaction de bail	-	10€ du m²
LOCAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS	Rédaction de bail	-	1 000€
	Honoraires	-	10% du loyer triennal HT- HC